

**CONSEIL DES
COMMISSAIRES
DU
12 JANVIER
1999**

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

CC-1999-01
Ouverture de
la session et
constatation
des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 12 janvier 1999, à 19h30, sous la présidence de Mme Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

Sont présents, présentes, outre la présidente,

Les commissaires :

Mme	Jacqueline Asselin
M.	Rino Beaulieu
Mmes	Sylvie Belzile
	Lise Blackburn
M.	Gilles Cardinal
Mmes	Sonia Desgagné
	Diane Durand
	Ruth Gagnon
M.	Michel Girard
Mmes	Diane Gauthier
	Denise Hudon
	Chrystiane Jean
M.	Charles Lavoie
Mme	Diane Perron
MM.	Régis Richard
	Rémy Simard
Mmes	Diane Tremblay
	Élaine Tremblay

Les commissaires représentantes des parents :

Mme	Christine D. Gagné (secondaire)
Mme	Céline Simard (primaire)

Sont également présents :

MM.	Lucien Houde, directeur général
	Michel Cloutier, secrétaire général

Après un court moment de réflexion, et après que Mme la Présidente eut exprimé ses vœux aux membres du Conseil pour une année 1999 empreinte de solidarité, et de partenariat, et où la prise de décisions sera toujours orientée vers le plus grand bien des élèves,

CC-1999-02
Ordre du jour

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier
et résolu :**

D'accepter l'ordre du jour de la présente session, tel que déposé au Conseil, en y ajoutant les points suivants :

Sujets de décision :

- Demande/étude de dangerosité/secteur St-Marc, Ville de La Baie
- Contrat de publicité/Journal Le Quotidien et Progrès-Dimanche
- Motion de félicitations/Prix d'excellence de l'enseignement
- Motions de félicitations :
 - représentation des élèves/Laure-Conan
 - projet en arts plastiques/Dominique-Racine

Sujets d'information :

- Comité ad hoc/services éducatifs dispensés/école La Source (Chicoutimi)
- Achat de micro-ordinateurs

ADOPTÉE

Puis,

CC-1999-03
Procès-verbal/
8 décembre 1998

**Il est proposé par Mme Denise Hudon
et résolu :**

D'accepter le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 8 décembre 1998.

ADOPTÉE

En suivi au point CC-98-222 (clôture de l'école Marguerite-d'Youville), le directeur du service des ressources matérielles informe que la Commission scolaire détient une couverture d'assurance en ce qui a trait aux risques d'accident. Actuellement, on procède à des corrections mineures quant à l'état des clôtures. D'autre part, on informera l'ensemble des directions d'école que l'enlèvement des congères dans les cours d'école est prévu aux contrats de déneigement.

Par ailleurs, le directeur général mentionne que la Commission scolaire n'a pas encore reçu la confirmation écrite du Ministère quant à la subvention demandée pour le service de garde de l'école Marguerite-d'Youville.

CC-1999-04
Courrier Reçu

Les membres du Conseil ont reçu la liste de la correspondance d'importance adressée à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, entre le 4 et le 17 décembre 1998.

CC-1999-05
Tarification 1999
Services aux
entreprises

Par la suite, après les explications fournies par le directeur des services éducatifs «adultes»,

CONSIDÉRANT le haut niveau de concurrence des autres institutions et des entreprises privées ;

CONSIDÉRANT l'augmentation de la tarification décrétée en 1998 ;

CONSIDÉRANT que le projet de tarification permet d'atteindre les objectifs fixés ;

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné
et résolu :**

D'accepter la recommandation du comité de service de l'éducation des adultes et d'adopter la tarification suivante au regard du Service aux entreprises :

1.	Service d'élaboration et de diffusion de formation	60\$ l'heure ou selon le coût du professionnel
2.	Service de recherche et de développement	55\$ l'heure
3.	Service d'encadrement	60\$ l'heure
4.	Service technique	42\$ l'heure
5.	Aide conseil	75\$ l'heure
6.	Édition	28\$ l'heure
7.	Matériel didactique	Selon la dépense
8.	Matière première	Selon la dépense
9.	Frais d'utilisation des outillages et équipements	15\$ l'heure
10.	Taux horaire de déplacement	19,50\$ l'heure
11.	Frais de déplacement, frais de séjour	Selon le politique en vigueur à la Commission scolaire

Pour fins de soumission, cette tarification peut être présentée par coût/individu, par coût/projet ou coût/journée.

La taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente du Québec (TVQ) devront être chargées en plus, si applicables.

Ces tarifs sont en vigueur du 1^{er} janvier au 31 décembre 1999.

ADOPTÉE

CC-1999-06

Engagement/
Personnel de
conciergerie

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection ;

**Il est proposé par M. Charles Lavoie
et résolu :**

De retenir les services de M. Martin Lebreton, quinze (15) heures par semaine, pour combler un poste de concierge en entretien ménager régulier, temps partiel, à l'école La Source (Chicoutimi) et

De retenir les services de M. Alain Fortin, vingt (20) heures par semaine, pour combler un poste de concierge en entretien ménager régulier, temps partiel, à l'école St-Joseph.

ADOPTÉE

CC-1999-07

Garderie/école
Marguerite-
d'Youville

Après que le directeur du service des ressources matérielles eut présenté le résultat de l'ouverture des soumissions reçues dans le cadre du projet de réaménagement du local de la garderie à l'école Marguerite-d'Youville, et après échanges et discussion,

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean
et résolu :**

De mandater le directeur du service des ressources matérielles pour procéder, en régie, à la réalisation des travaux nécessaires au réaménagement temporaire du local de la garderie de l'école Marguerite-d'Youville, pour un montant ne devant pas dépasser 15 000\$, ce montant incluant celui de l'allocation de 5000\$ du Ministère de l'Éducation.

ADOPTÉE

CC-1999-08

Entente/service
de bibliothèque

À la suite des explications fournies par le directeur des services de l'informatique, M. Claude Côté, et après échanges et discussion,

CONSIDÉRANT les démarches entreprises par l'école Marie-Médiatrice, la municipalité de Rivière-Éternité et le Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean, afin de mettre en commun leurs ressources pour offrir aux élèves de l'école et à la population de Rivière-Éternité un meilleur service ;

**Il est proposé par Mme Sylvie Belzile
et résolu :**

D'autoriser la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Lucien Houde, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le protocole d'entente avec la municipalité de Rivière-Éternité et le Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean, pour l'utilisation commune d'un service de bibliothèque.

ADOPTÉE

Par la suite,

CC-1999-09

Adhésion/
CRCD

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement d'adhésion, pour l'année 1999-2000, adressée à la Commission scolaire par le Conseil régional de concertation et de développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean ;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Commission scolaire d'adhérer à cet organisme ;

**Il est proposé par Mme Diane Perron
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay adhère au Conseil régional de concertation et de développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean, pour la période du 1^{er} avril 1999 au 31 mars 2000, et qu'elle défraie le coût de la cotisation demandée.

ADOPTÉE

CC-1999-10

Transport scolaire
secteur St-Marc

CONSIDÉRANT la démarche de parents d'élèves domiciliés dans le secteur St-Marc faite auprès du directeur de la sécurité publique de Ville de La Baie pour qu'une étude de dangerosité soit réalisée quant aux voies d'accès que

doivent emprunter les élèves qui se rendent à pied aux écoles Georges-Vanier et St-Alphonse ;

CONSIDÉRANT la position du directeur de la sécurité publique de Ville de La Baie appuyant la démarche des parents concernés pour que le transport scolaire soit offert à l'ensemble des élèves de ce secteur ;

CONSIDÉRANT les raisons invoquées par le directeur de la sécurité publique de Ville de la Baie pour motiver son appui aux parents, à savoir :

- Absence de trottoir dans le quartier
- Déneigement non prioritaire
- Soufflage de la neige sur les terrains
- Circulation plus dense en raison du nouveau pont

CONSIDÉRANT que toutes les raisons invoquées par le directeur de la sécurité publique de Ville de La Baie sont liées à la responsabilité de Ville de la Baie et non à celle de la Commission scolaire ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité du transport scolaire ;

**Il est proposé par Mme Jacqueline Asselin
et résolu :**

D'accepter la recommandation du comité de transport scolaire et de demander aux autorités de Ville de La Baie de prendre les mesures qui s'imposent en vue de s'assurer que les élèves qui doivent se rendre à pied aux écoles Georges-Vanier et St-Alphonse puissent le faire en toute sécurité.

ADOPTÉE

Par la suite, après les explications fournies par le secrétaire général,

**Il est proposé par M. Régis Richard
et résolu :**

D'autoriser le secrétaire général, M. Michel Cloutier, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le contrat avec Le Progrès du Saguenay, relativement à la publicité à faire paraître par la Commission scolaire dans le journal Le Quotidien et le Progrès-Dimanche, pour l'année 1999.

ADOPTÉE

Après que Mme la commissaire Diane Durand eut informé les membres du Conseil qu'une enseignante de l'école Médéric-Gravel se soit distinguée, lors d'un concours organisé par la Fédération des syndicats de l'enseignement du Québec,

**Il est proposé par Mme Diane Durand
et résolu :**

D'adresser les meilleures félicitations des membres du Conseil des commissaires à Mme Pauline Paquet, enseignante en éducation physique et en art dramatique à l'école Médéric-Gravel, pour avoir remporté une des dix bourses attribuées par la Fédération des syndicats de l'enseignement du Québec dans le cadre d'un concours provincial organisé à l'occasion du 10^e anniversaire de cet organisme. Mme Paquet a produit un dessin illustrant le thème de cet événement, soit, «Les enseignants et les enseignantes façonnent l'avenir».

ADOPTÉE

Puis,

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean
et résolu :**

D'adresser les meilleures félicitations des membres du Conseil des commissaires aux élèves de 3^e secondaire, options musique, arts plastiques et art dramatique de la polyvalente Laure-Conan, pour leur prestation lors de l'activité tenue le 15 décembre à l'occasion de la période des fêtes. Ces félicitations s'adressent également à M. Denis Caouette et Mme Lise Langlois, respectivement

CC-1999-11
Contrat/publicité
Progrès du
Saguenay

CC-1999-12
Félicitations/
enseignante/
école Médéric-
Gravel

CC-1999-13
Félicitations/
Activité / école
Laure-Conan

professeur de musique et professeure en art dramatique et en arts plastiques, ainsi qu'à l'ensemble des professeurs qui ont apporté une contribution à l'organisation de cet événement.

ADOPTÉE

Également,

CC-1999-14
Félicitations/
enseignant/école
Dominique-Raci-
ne

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean
et résolu :**

D'adresser les félicitations des membres du Conseil des commissaires, aux élèves de l'option arts plastiques de la polyvalente Dominique-Racine pour la réalisation de «gnomes» et de «trolls», éléments décoratifs exposés, à l'occasion de la période des fêtes, devant la maison Robin, sise à l'angle des rues Bossé et Taché à Chicoutimi. Ces félicitations s'adressent également à M. Denis Pinet, enseignant en arts plastiques, instigateur du projet.

ADOPTÉE

CC-1999-15
Rapport de la
présidente

Mme la présidente Liz S. Gagné fait rapport au Conseil, des principales représentations qu'elle a faites entre le 9 décembre 1998 et le 12 janvier 1999 :

- **Le 9 décembre 1998**, participation à une rencontre de la Société de développement économique de La Baie, où il fut entre autres, question de la mise en place des centres locaux de développement;
- **Le 9 décembre 1998**, à Alma, première réunion formelle du Conseil des commissions scolaires de la région 02 depuis la mise en place de sa nouvelle structure;
- **Le 10 décembre 1998**, rencontre du conseil d'administration du Comité régional de concertation et de développement (CRCD), où il fut notamment question du plan triennal de développement de la formation professionnelle et technique (rapport du comité des Sages);
- **Le 11 décembre 1998**, participation à une rencontre du Bureau de direction de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Un comité de sélection s'est tenu en vue de combler le poste de directeur général de la FCSQ;
- **Le 15 décembre 1998**, rencontre avec M. Pierre Matteau du Cégep de Chicoutimi, où il fut question du Centre de formation et de développement en métallurgie et du Centre de formation continue du Fjord, ainsi que de partenariat entre les commissions scolaires, les municipalités et le Cégep;
- **Le 16 décembre 1998**, participation à la réunion régulière du conseil d'administration de la Société de développement économique de La Baie;
- **Le 8 janvier 1999**, participation à une rencontre du Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec, où il fut notamment question de l'engagement du directeur général de la FCSQ. M. Réjean Morel a été sélectionné pour occuper ce poste. Il y eut également rencontre avec le nouveau ministre de l'éducation, M. François Legault;
- **Le 11 janvier 1999**, participation à une réunion du comité ad hoc sur la délégation de pouvoirs;
- **Le 12 janvier 1999**, rencontre avec le président du Centre de formation et de développement en métallurgie.

Par la suite,

CC-1999-16
Rapport du
directeur général

Monsieur le Directeur général présente un bref compte rendu des démarches ou interventions qu'il a faites au cours des derniers jours quant à certains dossiers d'importance, notamment :

Quant au budget 1998-1999

- ✓ Les travaux en vue de la préparation d'un contrôle budgétaire au 31 décembre 1998 ont été amorcés le 4 janvier dernier;

Quant à l'entrée des élèves et du personnel de l'école André-Gagnon

- ✓ Après entente entre la direction de l'école André-Gagnon et la direction du service des ressources matérielles, le déménagement du matériel à ladite école s'est fait le 18 décembre, de telle sorte que l'entrée des élèves et du personnel a eu lieu comme prévu, en début de janvier :

Quant à diverses représentations

- ✓ **Le 8 janvier 1999**, rencontre avec des représentants des cégeps, du Conseil régional de concertation et de développement (CRCD), du ministère de l'Éducation et d'Emploi Québec, notamment quant au suivi à donner à la table de concertation et à la nomination des délégués à ladite table;
- ✓ **Le 28 janvier 1999**, aura lieu une rencontre relativement à la formation professionnelle; M. Ghislain Parent y représentera les cégeps, M. Yvon Fleury, Emploi Québec et le directeur général de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, les commissions scolaires;

Quant à une analyse du poste de directeur d'école, par le Ministère

- ✓ Le ministère de l'Éducation procède actuellement à une analyse de la tâche des directions d'école. Quatre (4) directeurs de la Commission scolaire ont été sélectionnés pour participer à cette analyse. Cette opération se fait en collaboration avec la Direction régionale du MEQ et l'Association des directeurs d'école.

CC-1999-17
Rapport des comités de service

Les membres du Conseil des commissaires ont reçu, pour leur information, une copie des comptes rendus suivants :

- ♦ du comité de service des ressources humaines (5 janvier 1999)
- ♦ du comité de service du transport scolaire (7 décembre 1998);
- ♦ du comité de service des ressources matérielles et de l'informatique (24 novembre et ajournement au 2 décembre 1998)
- ♦ du comité des services éducatifs «adultes» (15 décembre 1998)
- ♦ du comité des services éducatifs «jeunes» (15 décembre 1998)

Par la suite,

CC-1999-18
Rapport d'étape comité ad hoc délégation de pouvoirs

Le secrétaire général mentionne que le comité ad hoc sur la délégation de pouvoirs a tenu jusqu'à maintenant trois rencontres. Les travaux ont d'abord porté sur les structures de base devant servir à l'élaboration de la délégation de pouvoirs, puis, sur la préparation d'une liste des pouvoirs prévus dans la Loi sur l'instruction publique et que le Conseil ne peut déléguer, ainsi qu'une liste de ceux qui pourraient être conservés par le Conseil des commissaires. La prochaine étape amènera le comité à établir une liste des pouvoirs qui pourraient être délégués au directeur général et aux directions de service et autres.

CC-1999-19
Projet de politique de gestion locale/ écoles et centres

Les membres du Conseil des commissaires ont reçu copie du projet de politique de gestion locale du personnel de direction des écoles et des centres. Il est convenu que ce soient les membres du Comité exécutif qui soient mandatés pour analyser ce document et faire rapport au Conseil.

CC-1999-20
École La Source : services éducatifs dispensés

Pour donner suite à une interrogation de Mme la commissaire Diane Durand, relativement à l'analyse des services éducatifs à dispenser par l'école La Source (Chicoutimi) pour l'année scolaire 1999-2000, la directrice générale adjointe, Mme Ginette Gilbert, précise que le comité ad hoc a tenu une première rencontre et qu'une deuxième est prévue pour le 20 janvier. Le résultat des travaux du comité sera communiqué au Conseil des commissaires lors de la session du 26 janvier prochain, en même temps qu'une information concernant les services éducatifs dispensés par l'ensemble des écoles et des centres pour l'année scolaire 1999-2000. Un document officiel à ce sujet sera déposé au Conseil des commissaires le 9 février 1999, pour adoption le cas échéant.

CC-1999-21
Achat de micro-
Ordinateurs

En réponse à une interrogation soulevée par Mme la commissaire Élane Tremblay quant à la possibilité que les futurs achats de micro-ordinateurs de la Commission scolaire proviennent du Centre de formation en entreprise de récupération (CFER), M. le commissaire Régis Richard informe que ledit Centre travaille présentement à la mise sur pied d'un projet de modification de micro-ordinateurs et qu'il pourrait solliciter éventuellement la Commission scolaire comme cliente.

Sur ce, la présente séance du Conseil prend fin.

La présidente

Le secrétaire général

